

2014  
année de  
l'enfance

## « 2014, Année de l'enfance »

### Dossier de presse

<sup>1</sup> « Les droits fondamentaux de l'enfant doivent être respectés.

<sup>2</sup> L'intérêt supérieur de l'enfant et son droit d'être entendu sont garantis pour les décisions ou les procédures le concernant. »

Art. 23 Droits de l'enfant (extraits)  
**Constitution genevoise (2012)**

### Conférence de presse

Mardi 1<sup>er</sup> avril 2014  
10h30, Salle de réunion  
4, rue de l'Hôtel-de-Ville

**Genève,  
Ville sociale et solidaire**

[www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch)



# Sommaire

## 3. Communiqué de presse

4. « La ville à petits pas », Genève à petits pas : un recueil et des visites inédites

5. « 2014, Année de l'enfance », Point de situation

7. « 2014, Année de l'enfance », Des événements qui ponctuent l'année

8. « 2014, Année de l'enfance », Quelques références juridiques indispensables

9. « 2014, Année de l'enfance », Un réseau de partenaires qui se construit

### Contacts

Manuelle Pasquali – Déléguée à l'information et à la communication

Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Tél. 022 418 49 13 – 079 446 40 13

[manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch](mailto:manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch)

Dominique Wiedmer Graf - Déléguée à l'information et à la communication

Département des constructions et de l'aménagement

Tél. 022 418 20 53 - 079 817 18 90

[dominique.wiedmer-graf@ville-ge.ch](mailto:dominique.wiedmer-graf@ville-ge.ch)

## **Communiqué de presse**

Mardi 1<sup>er</sup> avril 2014

### **« La ville à petits pas »**

## **Accompagner les enfants dans la découverte de leur ville**

**A l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Ville de Genève a lancé une vaste réflexion pour réaffirmer le rôle, la place et l'intérêt qu'elle accorde aux enfants dans la vie et le développement de la Cité. Par ailleurs, divers événements ponctuent cette année. En avril, la Ville propose des visites spécialement conçues pour les enfants afin de les aider à mieux appréhender le patrimoine urbain dans lequel ils grandissent. Dans cette optique, une réflexion est en cours sur l'organisation de la participation des enfants dans les processus d'aménagement, en particulier en ce qui concerne les places de jeux.**

L'Eveil culturel et artistique de la petite enfance a conçu un recueil de promenades à l'intention des enfants sur la base de propositions élaborées par les professionnelles de la petite enfance. Cet album est une invitation à parcourir la ville avec un regard et une ouverture d'esprit propres aux enfants. Bien que réalisé à Genève, la force de ce recueil tient dans le fait qu'il propose une démarche de découverte transposable à toutes les villes.

Dans le cadre du projet « 2014, Année de l'enfance », le Département de la cohésion sociale et de la solidarité et le Département des constructions et de l'aménagement se sont associés pour offrir aux enfants ces balades ludiques et éducatives. Des premières visites sont organisées pour les enfants qui fréquentent les institutions de la petite enfance, le jeudi 10 avril.

Le samedi 12 avril, dès 9h30, « un safari urbain » est proposé aux familles dans le cadre de promenades d'une petite heure. Les enfants sont emmenés avec leurs parents par un architecte et deux comédiens à la découverte des trésors cachés de la Vieille-Ville. Une réflexion est en cours pour, à terme, intégrer des visites-découvertes conçues spécifiquement pour les enfants, dans le cadre des Journées du patrimoine.

« 2014, Année de l'enfance », c'est aussi un processus d'analyse des prestations municipales et de réflexion sur leur adéquation aux besoins des enfants. D'autres projets sont lancés dans cette perspective, comme une enquête auprès des enfants de 10 à 12 ans fréquentant les écoles genevoises.

L'ensemble de la démarche et ses résultats seront présentés à Genève, lors d'un Colloque organisé les 20 et 21 novembre prochain, en collaboration avec l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB) et l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE).

# « La ville à petits pas »

## Recueil de promenades avec les petits

► « La ville à petits pas » est un recueil conçu par l'Eveil culturel et artistique de la petite enfance. Il est le fruit d'expériences vécues par les professionnelles de la petite enfance avec plus de 1000 enfants. L'album invite les enfants et les adultes à parcourir les rues et les quartiers avec un regard neuf et à adopter une autre manière de découvrir et de rêver la ville.

► « La ville à petits pas » a été distribué dans toutes les institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève. Le public peut l'acquérir dans plusieurs librairies genevoises dont les coordonnées figurent sur le [site de l'Eveil culturel et artistique de la petite enfance](#).

► Plus qu'un guide, cet album est un tremplin vers de multiples idées adaptées à ville. C'est ainsi que le 10 avril prochain, les architectes de Tribu Architectes, des spécialistes lausannois de la découverte de l'environnement urbain pour les enfants, guideront les petits des crèches genevoises à la découverte de la Vieille Ville.

► Le samedi 12 avril, les mêmes balades seront proposées aux familles genevoises.

**Ce safari urbain emmènera parents et enfants à travers la Vieille Ville pendant une heure environ. C'est gratuit mais il est impératif de s'inscrire : [www.eveil.ch](http://www.eveil.ch).**

## « 2014, Année de l'enfance »

### L'Administration questionne ses pratiques

► Les Services du Département de la cohésion sociale et de la solidarité/ ceux de la Ville de Genève fournissent beaucoup de prestations à la population, et donc aux enfants. Dans le cadre du processus « 2014, Année de l'enfance », les services municipaux ont recensé ce qu'ils offrent aux enfants de 0 à 12 ans, en termes notamment de structures, de prestations financières, de prestations participatives, sociales, éducatives culturelles ou encore ludiques.

► Ce recensement est aujourd'hui terminé. La qualité et la pertinence des prestations doivent maintenant être questionnées en regard des exigences posées par les textes légaux, notamment la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Cette analyse doit permettre d'identifier ce qui, dans l'offre, est à améliorer ou compléter. Ces pistes seront soumises au Conseil administratif.

► **Le Conseil administratif va présenter un plan d'actions pluriannuel en faveur de l'enfance dans le cadre d'un Colloque qui sera organisé les 20 et 21 novembre prochain.**

### L'Administration questionne les enfants

► La Ville de Genève a mandaté l'Institut Universitaire Kurt Bösch pour mener une enquête auprès de 600 à 700 enfants de 10 à 12 ans qui fréquentent les écoles genevoises. Ces enfants seront interrogés sur la perception qu'ils ont de leurs droits et de leurs devoirs dans leur vie quotidienne au sein de la Cité (par exemple : bien-être et sécurité dans leur quartier, droit aux loisirs, accès aux jeux et à la culture, notamment).

► L'implication des enfants dans cette recherche répondra aux exigences éthiques (autorisation des représentants légaux, liberté de participer ou non). En accord avec le Département de l'Instruction publique, cette enquête se déroulera pendant le temps scolaire des enfants, et en collaboration avec les enseignants.

► **Les résultats de cette enquête seront également communiqués lors du Colloque de novembre.**

# « 2014, Année de l'enfance »

## Un Colloque, les 20 et 21 novembre

Pour marquer le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant en novembre 2014, la Ville de Genève organise un Colloque conjointement avec l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB) et l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE).

**Ce Colloque se tiendra au CICG (Centre International de Conférences de Genève), le jeudi 20 et le vendredi 21 novembre 2014.**

Il va s'articuler autour de quatre thématiques liées à la question des droits de l'enfant :

### **Hier**

Les enfants et leurs droits relativement à la place qui était la leur, comme à la représentation que l'on avait d'eux dans la société par le passé.

### **Aujourd'hui**

Les enfants et leurs droits relativement aux possibilités qui leur sont données de participer et d'être intégrés à la vie de la Cité, comme d'être informés des sujets qui les concernent.

### **Demain**

Les enfants et l'exercice de leurs droits, dans un contexte en pleine mutation et avec l'essor du virtuel en particulier.

### **Ailleurs**

Les enfants et leurs droits, ailleurs dans le monde.

Cette manifestation s'adresse à un large public de professionnel-le-s actifs dans les domaines de l'enfance.

**L'ensemble des travaux, des réflexions et des événements organisés dans le cadre de « 2014, Année de l'enfance » doivent aboutir à une meilleure lecture de la situation des droits de l'enfant et à une amélioration de la politique de la Ville en faveur des enfants.**

## « 2014, Année de l'enfance »

### Des événements annuels qui prennent une dimension nouvelle

#### **Festival livre, petite enfance et familles, du 20 au 25 mai**

Depuis dix ans, ce Festival unique en Suisse entend promouvoir le goût de la lecture chez les tout-petits. Organisé par le Service de la petite enfance, par le biais de l'Eveil culturel et artistique de la petite enfance, prolongé sur le week end, le Festival livre, petite enfance et familles propose pour sa 10<sup>ème</sup> édition un programme très riche, largement ouvert au grand public.

#### **Fêtes des écoles, 25 et 27 juin 2014, aux Bastions**

Dans le cadre des préparatifs des Fêtes des écoles 2014, la Ville a expérimenté la participation des enfants de manière à la fois pragmatique et rigoureuse. Plus de 10'000 enfants ont répondu à un questionnaire pour déterminer le thème des Fêtes. Ils ont choisi *les secrets de la jungle*.

## A l'étude

#### **Consultation des enfants sur l'aménagement des places de jeux**

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance se penche depuis plusieurs mois sur l'amélioration de la sécurité des places de jeux et sur leur aménagement afin que ces espaces soient riches de découvertes pour les enfants. Grâce à la collaboration avec le DIP, les élèves de 10 écoles vont s'exprimer au travers d'un questionnaire qui a pour objectif, d'une part de trouver une adéquation entre leurs besoins en matière de places de jeux et les aménagements proposés, d'autre part d'amener les enfants à débattre de ces questions d'aménagement.

#### **Participation des enfants dans les Contrats de quartier**

Des jalons sont en train d'être posés pour associer de manière spécifique les enfants à la mise en route des nouveaux contrats de quartier qui vont être lancés par la Ville.

#### **Concours de dessins et exposition d'affiches**

Des contacts sont en train d'être établis avec des partenaires pour finaliser l'organisation d'un Concours de dessins qui devrait aboutir à une exposition des meilleurs dessins pendant le mois de novembre et pour le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention.

# « 2014, Année de l'enfance »

## Des références juridiques

### ► Constitution fédérale (1999)

#### Art. 11 Protection des enfants et des jeunes.

<sup>1</sup> Les enfants et les jeunes ont droit à une protection particulière de leur intégrité et à l'encouragement de leur développement.

<sup>2</sup> Les enfants exercent eux-mêmes leurs droits dans la mesure où ils sont capables de discernement.

### ► Constitution genevoise (2012)

#### Art. 23 Droits de l'enfant.

<sup>1</sup> Les droits fondamentaux de l'enfant doivent être respectés.

### ► 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (2014).

Ces jalons juridiques mettent en évidence que tous les enfants ont des droits, peu importe qui ils sont et où ils vivent.

Article 1. Définition de l'enfant

Article 2. Non-discrimination

Article 3. Intérêt supérieur de l'enfant

Article 4. Exercice des droits

Article 5. Orientation de l'enfant et évolution de ses capacités

Article 6. Survie et développement

Article 7. Nom et nationalité

Article 8. Protection de l'identité

Article 9. Séparation d'avec les parents

Article 10. Réunification de la famille

Article 11. Déplacements et non-retours illicites

Article 12. Opinion de l'enfant

Article 13. Liberté d'expression

Article 14. Liberté de pensée, de conscience et de religion

Article 15. Liberté d'association

Article 16. Protection de la vie privée

Article 17. Accès à une information appropriée

Article 18. Responsabilités des parents

Article 19. Protection contre les mauvais traitements

Article 20. Protection de l'enfant privé de son milieu familial

Article 21. Adoption

Article 22. Enfants réfugiés

Article 23. Enfants handicapés

Article 24. Santé et services médicaux

Article 25. Révision du placement

Article 26. Sécurité sociale

Article 27. Niveau de vie

Article 28. Éducation

Article 29. Objectifs de l'éducation

Article 30. Enfants de minorités ou de populations autochtones

Article 31. Loisirs, activités récréatives et culturelles

Article 32. Travail des enfants

Article 33. Consommation et trafic de drogues

Article 34. Exploitation sexuelle

Article 35. Vente, traite et enlèvement

Article 36. Autres formes d'exploitation

Article 37. Torture et privation de liberté

Article 38. Conflits armés

Article 39. Réadaptation et réinsertion

Article 40. Administration de la justice pour mineurs

Article 41. Respect des normes déjà établies

Articles 42 à 54: Application et entrée en vigueur





## **« 2014, Année de l'enfance »**

### **Un réseau de partenaires**

**« 2014, Année de l'enfance » est un projet du Conseil administratif de la Ville de Genève réuni autour d'Esther Alder, Conseillère administrative, en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.**

Il est piloté par un Comité interdépartemental dirigé par Francine Koch, Directrice adjointe du Département de la cohésion sociale et de la solidarité

« La Ville à petits pas » est une publication de l'Eveil culturel et artistique de la petite enfance de la Ville de Genève.

« Genève à petits pas » et les Safaris urbains des 10 et 12 avril sont organisés en étroite concertation avec le Département des constructions et de l'aménagement présidé par Rémy Pagani, avec Tribu Architectes.

L'Etat de Genève et Terre des Hommes collaborent ponctuellement à des manifestations organisées dans le cadre de « 2014, Année l'enfance ».

**L'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB) et l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE) en sont un partenaire essentiel.**